



SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DE L'OUDON COMMISSION LOCALE DE L'EAU

PROCES-VERBAL Réunion plénière du Vendredi 28 mai 2021

A l'ordre du jour :

- 1. Report de l'ordre du jour de la 1^{er} réunion de la C.L.E.**
 - 1.1. Présentation du S.A.G.E. en vigueur
 - 1.2. Présentation de la feuille de route de la C.L.E.
 - 1.3. Validation du rapport annuel 2020

- 2. Préparation de l'avis sur le projet de S.D.A.G.E., le P.G.R.I. et le programme de mesures**
 - 2.1. Présentation du S.D.A.G.E., du PGRI et du programme de mesures (D.R.E.AL. et A.E.L.B.)
 - 2.2. Focus sur le zonage de gestion quantitative de la ressource en eau
 - 2.2.1. Synthèse de l'étude sur les volumes prélevables menée en 2015 (C.L.E.)
 - 2.2.2. Synthèse de l'étude sur les plans d'eau (Syndicat du bassin de l'Oudon)
 - 2.2.3. Présentation de l'étude du BRGM - relations entre nappes et cours d'eau sur le bassin versant de l'Oudon (BRGM)
 - 2.2.4. Etat des données 2020 de la ressource en eau sur le bassin versant de l'Oudon (D.R.E.AL.)
 - 2.2.5. Différence entre la disposition 7B3 du S.D.A.G.E. et le classement en zone de répartition des eaux (D.R.E.AL.)
 - 2.2.6. Présentation de l'avis du bureau de la C.L.E. formulé en juillet 2020 et des engagements pris (C.L.E.)
 - 2.2.7. Attentes des services de l'État pour le bassin versant de l'Oudon : présentation du protocole d'engagement signé par le Préfet et les Chambres d'agriculture et calendrier prévisionnel (D.R.E.AL.)
 - 2.3. Présentation du pacte régional pour la gestion de la ressource en eau en Pays de la Loire pour autoriser le président de la C.L.E. à le signer (D.R.E.AL.)

- 3. Questions diverses**



La réunion a pour objet de prendre connaissance des enjeux de la gestion de l'eau sur le bassin Loire-Bretagne ainsi que sur le bassin versant de l'Oudon. L'enjeu de la gestion quantitative est présenté plus particulièrement pour cette première réunion technique depuis l'installation de la C.L.E.

Les liens suivants permettent d'accéder / de télécharger les documents qui seront présentés en réunion.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 MARS 2021

Le procès-verbal a été adressé par courrier électronique du 21 avril 2021. Le procès-verbal est mis en ligne sur www.bvoudon.fr

Le procès-verbal du 18 mars 2021 est adopté.

1. REPORT DE L'ORDRE DU JOUR DE LA 1^{ER} REUNION DE LA C.L.E.

1.1. Présentation du S.A.G.E. en vigueur

L'ensemble des documents du S.A.G.E. sont en ligne sur www.bvoudon.fr
Madame Régine TIELEGUINE présente le S.A.G.E.

DISCUSSIONS

Madame Patricia MAUSSION – Est-ce qu'on aborde dans ce S.A.G.E. les retenues d'eau pour irrigation ?

Monsieur Louis MICHEL – Non, ce n'est pas abordé dans le S.A.G.E. en vigueur. Mais on travaille dessus, la C.L.E. a mené une étude des volumes prélevables en 2015, va être suivie de l'engagement du P.T.G.E. (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) et de la révision du S.A.G.E.

Monsieur Daniel GENDRY intervient sur les économies d'eau. Pour les renouvellements des réseaux il est demandé des P.P.I.¹ sur 120 ans alors qu'aucun matériel ne résiste plus de 60 ans. Donc 15 % de l'eau potable est perdue. L'entretien des réseaux est prépondérant pour les économies d'eau. Il faut donc l'inscrire au S.A.G.E. C'est aussi une volonté politique, sur le Pays de Craon, le P.P.I. prévoit un renouvellement tous les :

- 60 ans pour réseau d'eau potable
- 75 ans pour réseau d'assainissement
- 100 ans pour réseau pluvial

C'est ambitieux mais c'est nécessaire.

Monsieur Michel LANGEVIN - L'eau potable est aussi utilisée par les entreprises, il y a des difficultés à travailler sur la réduction des consommations. Il faut faire la part entre la consommation des entreprises et celle des usagers.

Monsieur Louis MICHEL – Il faut aussi travailler sur la réutilisation des eaux usées.

Monsieur Michel de SIMIANE - Sur les plans d'eau, on sait qu'on n'est pas tous d'accord sur cette question. Il ne faut pas se précipiter alors qu'au niveau national il y a aussi des désaccords. Les logiques s'affrontent. Il faut attendre le « Varenne de l'eau ».

Monsieur Bertrand de la RIVIERE – Il faut distinguer les types de plan d'eau, bien qualifier ce dont on parle, notamment connaître leurs usages.

1.2. Présentation de la feuille de route de la C.L.E.

Sur www.bvoudon.fr rubrique accès réservé/C.L.E. / feuille de route 2020-2025

Madame Régine TIELEGUINE présente la feuille de route de la C.L.E.

Il n'y a pas de remarques particulières.

1.3. Validation du rapport annuel 2020

Sur www.bvoudon.fr rubrique accès réservé/C.L.E./réunions 28 mai

Le rapport annuel 2020 est validé à l'unanimité.

2. PREPARATION DE L'AVIS SUR LE PROJET DE S.D.A.G.E., LE P.G.R.I. ET LE PROGRAMME DE MESURES

2.1. Présentation du S.D.A.G.E., du PGRI et du programme de mesures (D.R.E.AL. et A.E.L.B.)

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Loire-Bretagne est consultable sur <https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr/home/projet-de-sdage-preparer-la-re-1/les-documents-du-sdage-2022-2027/projet-de-sdage-et-ses-documents-daccompagnement.html>

Le programme de mesures est consultable sur <https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr/home/projet-de-sdage-preparer-la-re-1/les-documents-du-sdage-2022-2027/le-programme-de-mesures.html>

¹ Plan Prévisionnel d'Investissement

Le Plan de Gestion du Risque Inondations est consultable sur <http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/consultation-pgri-a3715.html>

Vous pouvez également consulter les documents de présentation synthétique :

- Documents complets de la consultation mis en ligne sur le site de l'agence de l'eau [ICI](#)
- Présentations du Forum de l'eau Maine-Loire-Océan du 15 mars [ICI](#)
- Documents de vulgarisation [ICI](#)

Monsieur Pascal BONIOU et Madame Marine COUDRET présentent le S.D.A.G.E. et le programme de mesures.

DISCUSSIONS

Sur la qualité de l'eau

Monsieur Michel LANGEVIN demande de quand date l'état des masses d'eau ?

Monsieur Pascal BONIOU – Il a été validé en 2019 avec les données de 2017.

Monsieur Michel LANGEVIN – L'état des masses d'eau est présenté à 11 % en bon état ou à 13 %. D'où vient l'écart ?

Monsieur Pascal BONIOU – 11 % c'est à l'échelle de la Région des Pays de la Loire, 13 % est sur les bassins versants « Mayenne Sarthe Loire ». Globalement il y a une stabilisation du bon état des eaux, cela dépend des paramètres. Par exemple pour le phosphore cela va mieux. Les exigences sont fortes car le bon état intègre tous les paramètres.

Monsieur Michel de SIMIANE – Parasites, bactéries, virus ne font pas partie des micros polluants. Sont-ils suivis ?

Monsieur Pascal BONIOU – La bactériologie est suivie, le COVID-19 également. Il y a aussi des suivis sur le vivant pour voir l'impact des polluants sur les organismes.

Monsieur Christian PERROIS – Les pollutions sont d'origine industrielle ou agricole ?

Monsieur Pascal BONIOU – Il est difficile de distinguer l'origine. Dans certains cas on peut distinguer, par exemple les molécules utilisées sur tel type de culture. Dans d'autres cas les molécules sont utilisées par de multiples usagers, par exemple pour les nitrates on ne peut pas dire si cela vient de l'industrie ou de l'agriculture, il faut donc observer les usages sur le territoire.

Monsieur Jean DEGAND – Les pollutions diffuses sont liées à des écosystèmes, il faut le prendre en compte.

Monsieur Pascal RAIMBAULT – Est-ce qu'il y a des données sur l'évolution de l'occupation de sols ?

Monsieur Pascal BONIOU – Cela a été observé dans l'état des lieux et c'est pris en compte mais cela dépasse le S.D.A.G.E. Il faut aussi que les mesures soient viables économiquement.

Sur la gestion quantitative de la ressource en eau

Monsieur Bertrand de la RIVIERE – Pour avoir une meilleure connaissance de l'impact des plans d'eau, comment fait-on ?

Madame Marine COUDRET – Dans le cadre du S.A.G.E, il faut mener des études sur l'effet cumulé des plans d'eau. L'interception des flux réduit le débit disponible dans les cours d'eau.

Monsieur Michel de SIMIANE – On reproche aux plans d'eau d'évaporer. Est-ce qu'ils évaporent plus ou moins qu'une forêt, une prairie, ou un autre système ? Pour la prairie oui il y a un delta supplémentaire, pour la forêt et la culture l'évaporation est du même ordre. Il y a donc un problème. Par ailleurs le changement climatique amène une répartition différente de l'eau dans l'année, on stocke l'eau en période d'abondance et on restitue en période estivale. Dans le S.D.A.G.E., il y a une tendance à durcir les conditions de réalisation des réserves, ce n'est pas cohérent avec ce qui va se passer les 20 prochaines années.

Madame Marine COUDRET – Les plans d'eau sur cours d'eau font aussi obstacles à la continuité écologique. Et des études démontrent aussi l'impact par évaporation. L'O.F.B.² a réalisé une synthèse des études scientifiques existantes.

Monsieur Bertrand de la RIVIERE nomme aussi l'université d'Orléans qui a fait des études récentes.

² Office français pour la biodiversité

Sur les milieux aquatiques

Monsieur Christian PERROIS – Comment reconquérir une zone humide ?

Monsieur Pascal BONIOU – Par restauration de la zone. Il y a souvent des zones humides en bord de cours d'eau, il faut faire en sorte de conserver une prairie et qu'elle soit alimentée en eau. Il vaut mieux éviter le boisement. Pour des zones drainées, il faut « dédrainer ».

Monsieur Christian PERROIS – Il faut alors une grosse volonté politique.

Monsieur Pascal BONIOU – Au moins éviter de les dégrader, et les restaurer.

Monsieur Jean DEGAND – Être sur le terrain et avoir des moyens de restauration, cela a un coût et il faut effectivement une volonté. On peut réussir la transition écologique, il y a des exemples.

Monsieur Pascal BONIOU – On peut aussi utiliser des chantiers vitrines.

Monsieur Louis MICHEL cite « la pré de Cossé », zone de peupleraie remise en prairie et divers habitats ont été restaurés.

Monsieur Gérard JALLU – est-ce qu'il y a des études sur l'infiltration en zone humide ?

Monsieur Pascal BONIOU – Sur le Lathan des piézomètres ont été posés en zone humide notamment pour voir les conséquences du rétablissement du débordement des cours d'eau, notamment sur le forêt.

Sur la gouvernance

Monsieur Claude ANNONIER représente le Syndicat d'eau de l'Anjou, c'est un syndicat récent dont la politique tient compte du S.D.A.G.E. comme les précédents syndicats.

Monsieur Pascal BONIOU expose ce qui est attendu de l'avis des C.L.E. :

- Relever les points importants pour le territoire,
- Proposer des modifications en explicitant les raisons.

Un tableau est remis comme cadre.

Sur le PGRI

Un petit film de présentation sera adressé aux membres après la réunion.

Madame Régine TIÉLÉGUINE précise que le bassin versant de l'Oudon n'est pas reconnu comme territoire à risque important, et est donc peu concerné par les mesures du PGRI.

Une seconde réunion de la C.L.E. permettra de formaliser un avis avant le 1^{er} juillet 2021.

2.2. Focus sur le zonage de gestion quantitative de la ressource en eau

2.2.1. synthèse de l'étude sur les volumes prélevables menée en 2015 (C.L.E.)

Accès à l'ensemble des rapports d'études et à la synthèse :

<https://www.bvoudon.fr/secheresse/gestion-quantitative-de-la-ressource>

Madame Géraldine COUSIN présente une synthèse de l'étude sur les volumes prélevables.

DISCUSSIONS

Monsieur Bertrand de la RIVIERE – Sur la sur-évaporation des plans d'eau, quelle méthode a été appliquée ? Ces chiffres ne sont pas probants, les résultats sont surprenants.

Madame Géraldine COUSIN – c'est une comparaison avec un couvert végétal. SAFEGE a fait cette étude en 2015, validée par la C.L.E. Il faut désormais compléter l'étude avec la partie « climatique », les données seront donc actualisées.

Monsieur Louis MICHEL – On s'engage sur 2 ans de débat.

Monsieur Bertrand de la RIVIERE – Il faut étudier l'impact avant de déconnecter ou supprimer les plans d'eau.

Monsieur Louis MICHEL – Il y a des plans d'eau de loisirs sans usage, le Syndicat du bassin de l'Oudon fait des travaux de suppression lorsqu'il y a des opportunités.

2.2.2. synthèse de l'étude sur les plans d'eau (Syndicat du bassin de l'Oudon)

Sur www.bvoudon.fr rubrique accès réservé/C.L.E./réunions 28 mai

Accès direct aux rapports d'études :

<https://www.bvoudon.fr/filedepot/folder/302>

Madame Sophie PERCHET intervient pour présenter l'étude sur les plans d'eau menée pour améliorer la connaissance.

Monsieur Bertrand de la RIVIERE relève la qualité de ce travail.

2.2.3. présentation de l'étude du BRGM - relations entre nappes et cours d'eau sur le bassin versant de l'Oudon (BRGM)

Sur www.bvoudon.fr rubrique accès réservé/C.L.E./réunions 28 mai

Accès direct au rapport d'étude :

<https://www.bvoudon.fr/filedepot/folder/300>

M CHRETIEN n'étant pas disponible ce jour, ce point est reporté à l'automne.

2.2.4. état des données 2020 de la ressource en eau sur le bassin versant de l'Oudon (D.R.E.AL.)

L'état des données a été présenté lors de la réunion d'installation de la C.L.E. plénière de mars 2021. Quelques éléments sont rappelés.

Cf. présentation de la D.R.E.A.L. sur le P.T.G.E.

2.2.5. différence entre la disposition 7B3 du S.D.A.G.E. et le classement en zone de répartition des eaux (D.R.E.AL.)

Sur www.bvoudon.fr rubrique accès réservé/C.L.E./réunions 28 mai

Accès direct au document :

<https://www.bvoudon.fr/filedepot/folder/300>

cf. présentation de la D.R.E.A.L. sur le P.T.G.E.

2.2.6. présentation de l'avis du bureau de la C.L.E. formulé en juillet 2020 et des engagements pris (C.L.E.)

Inclus dans la présentation de la D.R.E.A.L. sur le P.T.G.E.

2.2.7. Attentes des services de l'État pour le bassin versant de l'Oudon : présentation du protocole d'engagement signé par le Préfet et les chambres d'agriculture et calendrier prévisionnel (D.R.E.AL.)

Sur www.bvoudon.fr rubrique accès réservé/C.L.E./réunions 28 mai

Accès direct au protocole :

<https://www.bvoudon.fr/filedepot/folder/300>

cf. présentation de la D.R.E.A.L. sur le P.T.G.E.

DISCUSSIONS

Monsieur Michel LANGEVIN – Les Chambres de commerce et d'industrie travaillent sur les sujets de l'eau, il y a une adhésion à la charte de l'eau, l'engagement à l'échelle régionale ne pose donc pas de problème. Il y a cependant des inquiétudes sur cette déclinaison dans chaque bassin versant, s'il faut un engagement de moyens sur chaque territoire, cela va être compliqué pour la C.C.I.

Il faut savoir pourquoi on intervient et comment.

Monsieur Louis MICHEL – Les bassins versant sont différents les uns des autres. L'engagement est sur les bassins versants qui engagent des P.T.G.E., il faut donc un représentant par Département.

Madame Marine COUDRET – les P.T.G.E. sont ciblés sur les 5 bassins versants où il y a une problématique quantitative et potentiellement un classement en Z.R.E. (zone de répartition des eaux). Il y en a aussi d'autres en réflexion à la demande des acteurs locaux sur Sarthe aval, et en Vendée. La charte régionale a une visée plus globale, elle n'est pas uniquement sur la gestion quantitative.

2.3. Présentation de la charte régionale pour la gestion de la ressource en eau en Pays de la Loire pour autoriser le président de la C.L.E. à le signer (D.R.E.AL.)

Sur www.bvoudon.fr rubrique accès réservé/C.L.E./réunions 28 mai

Accès direct à la charte :

<https://www.bvoudon.fr/filedepot/folder/300>

La charte régionale n'est pas prête pour le moment. Ce point est reporté.

3. QUESTIONS DIVERSES

Prochaine réunion plénière pour formaliser un avis, engager le P.T.G.E. et la révision du S.A.G.E. : **17 juin 2021.**

Pages suivantes : listes de présents, excusés et représentés.

L'an deux milles vingt et un, le vingt-huit mai à quatorze heures, les membres de la Commission Locale de l'Eau se sont réunis à la salle du parc des expositions de Segré-en-Anjou Bleu sur la convocation individuelle qui leur a été adressée le sept mai deux milles vingt et un par Monsieur Louis MICHEL,

NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
Collège des collectivités :				
ANNONIER Claude	Délégué au Syndicat d'Eau de l'Anjou	X		
BOISARD Véronique	Conseillère municipale de Beaulieu sur Oudon			X
CHAMARET Richard	Vice-président com com du Pays de Craon			X
COLAS Aurélien	Adjoint au maire de Bouillé Ménard		X	
GABORIAUD Bernard	Conseiller municipal du Lion d'Angers	X		
GAUDIN Hervé	Conseiller communautaire Anjou Bleu Communauté		X	
GENDRY Daniel	Vice-président com com du Pays de Craon	X		
GEORGET David	Conseiller communautaire com com Vallées du Haut Anjou	X		
GILLES Pierrick	Délégué au Syndicat du Bassin de l'Oudon		X	
GRIMAUD Gilles	Conseiller départemental de Maine et Loire	X		
GUILLEMIN Richard	Conseiller communautaire com com Vallées du Haut Anjou			X
GUILLET Vincent	Adjoint au maire de Craon		X	
HERVOCHON Freddy	Conseiller Départemental de Loire Atlantique		X	
HOUTIN Patrice	Adjoint au maire de Château Gontier sur Mayenne	X		
JALLU Gérard	Adjoint au maire de Loiron-Ruillé	X		
LANGOUËT Christophe	Conseiller Départemental de Mayenne		X	
MAHOT Marcel	Adjoint au maire d'Armaillé		X	
MAROL Dominique	Conseiller municipal de Loiré			X
MASSIET du BIEST Aymeric	Conseiller Départemental d'Ille et Vilaine	X		
MAUSSION Patricia	Conseillère Régionale des Pays de la Loire	X		
MICHEL Louis	Vice-président de Laval Agglomération	X		
PERRAULT Sylvain	Conseiller municipal du Lion d'Angers			X
POINTEAU Serge	Maire de Peuton		X	
POIRIER Franck	Conseiller municipal de St Michel de la Roë			X
RAIMBAULT Michel	Maire de Livré la Touche		X	
RAIMBALT Pascal	Conseiller municipal de Cossé le Vivien A pouvoir de M LANGOUËT	X X		
ROBERT Jacques	Vice-président Com com Anjou Bleu Communauté		X	
RONCIN Joël	Conseiller municipal de Segré en Anjou Bleu	X		
ROUSSEZ Olivier	Maire délégué de Pouancé	X		
UTARD Hervé	Conseiller Régional de Bretagne			X
VALLEE Jacky	Maire de Chérancé		X	
Collège des usagers :				
BAGOUET Alain	Association Aide et de Soutien aux Victimes des Inondations du Haut Anjou		X	
BRUNY Régine	Sauvegarde de l'Anjou		X	
BURET Robert	Fédération Départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Maine et Loire	X		
CLAVREUL Bruno	FRCIVAM Pays de la Loire			X
de LA RIVIERE Bertrand	Syndicat des exploitants de plans d'eau, de cours d'eau de la Mayenne et de la Sarthe À pouvoir du Président de la filière aquacole des Pays de la Loire	X X		

NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
de PENFENTENYO Louis-Amaury	Association de défense et de sauvegarde de la vallée de l'Oudon		X	
de SIMIANE Michel	Syndicat de la propriété privée rurale de Maine et Loire	X		
DEGAND Jean	Association Mayenne Nature Environnement	X		
FOURNIER Daniel	Association de sauvegarde des moulins d'Anjou	X		
LANGVIN Michel	Chambre de commerce et d'industrie 49	X		
LEBRET Dominique	Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Mayenne	X		
LELORE Laurent	Chambre d'agriculture des Pays de la Loire		X	
LORTIE Elsa	Représentante de la Chambre de commerce et d'industrie de Mayenne	X		
MONTECOT Michel	UFC Que Choisir 53	X		
PERROIS Christian	Association B.A.S.E.	X		
REBILLARD Luc	Syndicat départemental des propriétaires privés rurales de Mayenne			X
SARRAMAIGNA Daniel	Club Nautique Segréen			X
SAUDRAIS Odile	Chambre d'agriculture Mayenne		X	
THIREAU Jean-Charles	Syndicat des irrigants de la Mayenne	X		
RIBAUD Pascal	Filière Aquacole des Pays de la Loire		X	
Collège de l'Etat :				
	Le Préfet de la Région Centre-Val de Loire – Préfet du Loiret, Préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne ou son représentant			X
	Le Préfet de Maine et Loire ou son représentant			X
	Le Préfet de Mayenne ou son représentant		X	
BONIOU Pascal	Le Directeur de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ou son représentant	X		
COUDRET Marine	Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire ou son représentant	X		
	Directeur régional de l'Office Française de la Biodiversité des Pays de la Loire ou son représentant			X
	Le Directeur départemental des Territoires de Maine et Loire ou son représentant		X	
ROUX Alexandre	Le Directeur départemental des Territoires de Mayenne ou son représentant A pouvoir du Préfet de la Mayenne	X X		
Autres invités ou participants :				
BANNIER Géraldine	Député de la Mayenne		X	
BOLO Philippe	Député de Maine et Loire		X	
LAYER Bernard	Chambre agriculture de la Mayenne	X		
ROBERT Alexis	Conseil Départemental de la Mayenne	X		
	Sous-préfecture de Segré		X	

Nombre de membres présents ou représentés / nombre de membres :

Collège des élus : 14/31
Collège des usagers : 12/20
Collège de l'Etat : 4/ 8
Total : 30/59



Procès-verbal dressé le 28 mai 2021
Monsieur Louis MICHEL,
Président de la Commission Locale de l'Eau,